

Industrie Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de: Québec

Nº de division: 05 - Saint-Maurice 400-11-007047-243 Nº de cour:

N° de dossier: 43-3095061

Dans l'affaire de la faillite de :

JCell Trois-Rivières inc.

Débiteur

MNP LTD / MNP LTÉE

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite : 20 juin 2024, 13:00 Garantie: 0.00\$

Date de nomination du syndic : 20 juin 2024

18 juillet 2024, 09:00 Assemblée des créanciers :

vidéo conférence,

Demander au syndic pour l'information,

., Québec Canada,

Président : Syndic

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

-- MODIFIÉ --

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit:

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 21 juin 2024, 08:09

E-File/Dépôt Electronique Séquestre officiel



